

Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure

• Public

Habitants des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale

• Missions

En partenariat avec la Section de Mycologie de l'Institut de Santé Publique (ISP) et le Fonds des Affections Respiratoires (FARES), Bruxelles-Environnement – IBGE a mis en place un service d'analyses de pollution intérieure appelé CRIPI. Ses missions sont :

- Identifier et quantifier des sources de pollution intérieure lorsqu'un médecin suspecte qu'un problème de santé chez son patient puisse être en lien avec son habitat ;
- Proposer au patient des conseils de remédiation généraux et ciblés pour réduire voire éliminer la ou les nuisance(s) mises en évidence ;
- Collecter des données pour étudier et évaluer les pollutions intérieures liées à l'habitat urbain en Région de Bruxelles-Capitale.
- Préparer une stratégie d'actions préventives en matière de comportement de consommation, aération et ventilation, construction et rénovation.

• Activités

La CRIPI (Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure) recherche dans l'habitat du patient les polluants chimiques et biologiques pouvant être à la source de ses problèmes de santé. Avec son « ambulance verte », elle intervient en support d'un diagnostic médical.

Pour la CRIPI, il est également important d'évaluer l'exposition des nourrissons et des jeunes enfants aux polluants intérieurs. C'est pourquoi elle réalise une enquête à ce sujet dans les crèches volontaires de La Région de Bruxelles-Capitale, lieux où certains enfants passent plusieurs heures par jour lors des premières années de leur vie.

• Site web

www.ibgebim.be

• Sigle
CRIPI

• Adresse
Site des Jardins Massart -
Chaussée de Wavre 1850

• Localité
1160 Auderghem

• Personne ressource
Mme Sandrine Bladt

• Fonction
Cheffe de Service

• E-mail
cripi@environnement.bussels
- sbladt@environnement.brussels

• Tél
02/563.17.17 - 0497/599.361

• Institution partenaire(s) de l'expérience
- Un module de formation sur la pollution intérieure